

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 15 Mai 2023

Point de Contact publie son rapport d'activités pour l'année 2024

L'association Point de Contact, experte du signalement et du retrait des contenus illégaux sur internet, publie aujourd'hui son rapport annuel 2024. À travers ce document, l'association dresse un état des lieux complet de ses activités : traitement des signalements, observation des **tendances cybercriminelles**, développement de **partenariats**, actions de **sensibilisation** et renforcement de son **positionnement institutionnel** en France et à l'international.

Une augmentation significative des cyberviolences

- 42 713 signalements reçus en 2024, soit une hausse de 64 % par rapport à 2023
- **24 454 signalements qualifiés d'illicites**, représentant 57 % de la masse traitée
- **+133 % de contenus pédocriminels** identifiés, dont 46 % non-réels (IA, dessins, ...)
- **1 785 signalements liés à la diffusion non consentie de contenus intimes**
- **163 contenus à caractère terroriste** qualifiés, contre 80 l'année précédente

Une année de transformation

Sous l'impulsion de son nouveau président Mark Pohlmann et de sa directrice Alejandra Mariscal Lopez, Point de Contact a opéré une **restructuration stratégique** de son organisation. Cette réorganisation a notamment permis de s'ouvrir à de nouvelles infractions telles que les manipulations de l'information et clarifier son champ d'intervention : enfance, discours illicites, violences sexuelles, dignité et identité en ligne. L'année a également été celle du dépôt de candidature au **statut de signaleur de confiance** en vertu du Règlement sur les Services Numériques (RSN), officiellement délivré par l'Arcom en mars 2025.

Un positionnement unique dans la lutte contre les cyberviolences

L'association s'est illustrée tout au long de l'année par ses actions concrètes, comme le projet « **#JOPSansHaine** », mené pendant les Jeux Olympiques de Paris pour lutter contre les discours haineux, ou le développement de **Disrupt**, un dispositif innovant destiné à limiter la circulation de contenus intimes diffusés sans consentement.

Point de Contact poursuit ses missions en s'appuyant sur un réseau solide de partenaires institutionnels, associatifs et internationaux. En 2024, elle a ainsi contribué à plusieurs

projets européens majeurs, collaboré avec l'**Arcom** et la **Commission nationale consultative des droits de l'Homme**, et prolongé son engagement auprès du réseau **INHOPE** et du consortium **Safer Internet France**.

À propos de Point de Contact

Point de Contact est une association de lutte contre les cyberviolences et de protection des droits des citoyens sur internet. Elle permet aux victimes et aux témoins de lui signaler des contenus ou des comportements malveillants et collabore étroitement avec les autorités et les plateformes numériques pour en obtenir le retrait. L'association mène également des actions de formation, de sensibilisation et de plaidoyer à l'attention des jeunes, des professionnels, des entreprises et des pouvoirs publics.

Reconnue pour ses compétences dans la lutte contre la pédocriminalité, les discours illégaux et les violences sexuelles en ligne, Point de Contact s'engage en faveur d'espaces numériques plus sûrs, plus inclusifs et plus respectueux des droits fondamentaux.

RÉSEAUX SOCIAUX :    

CONTACT PRESSE : presse@pointdecontact.net